

APE : des divergences subsistent entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest

Les hauts fonctionnaires de l'Union européenne et d'Afrique de l'Ouest se sont retrouvés, pour une réunion de négociation de l'Accord de partenariat économique (APE), le mercredi 22 et le jeudi 23 à Dakar, suite à une réunion technique qui s'est déroulée du 16 au 21 juillet. Cette rencontre a révélé les questions restant en suspens entre les deux parties dans le cadre de la définition de ces accords commerciaux bilatéraux. L'accès au marché apparaît comme une des problématiques importantes des discussions. L'Afrique de l'Ouest a proposé lors de cette réunion que 63,12% de ses échanges commerciaux avec l'Union européenne soient libéralisés d'ici 25 ans. Ce seuil n'a pas été accepté en tant que tel par les représentants de l'Union européenne qui ont souligné que « *l'amélioration apportée reste marginale et que cette offre n'est pas de nature à assurer un développement économique de la région Afrique de l'Ouest* ». Dans le cadre des APE intérimaires signés avec la Côte d'Ivoire et le Ghana (Cf. [lettre hebdo n°191](#)), l'Union européenne a négocié un taux de libéralisation de 80%. Selon les termes actuels des négociations, ces accords deviendraient caducs en cas de signature d'un APE complet entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

Outre l'accès au marché, d'autres points de divergence continuent d'exister entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest. Neuf points ont en particulier été identifiés par les négociateurs. Parmi eux, l'introduction de la clause de la Nation la plus favorisée (NPF) dans l'accord continue de faire débat. Cette clause octroierait les mêmes avantages que ceux accordés aux autres partenaires commerciaux de la région. Cette mesure est problématique vis-à-vis de « *partenaires commerciaux majeurs* » pour de nombreux acteurs des négociations et de la société civile, car elle risque d'asseoir la place primordiale de l'UE dans le commerce ouest-africain. L'évaluation de l'impact des subventions et des soutiens internes européens sur le commerce régional est également une question en suspens. L'Afrique de l'Ouest souhaiterait aborder cette question dans les négociations APE tandis que l'UE estime que la discussion sur la diminution de ces impacts est du ressort des négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Enfin, des divergences subsistent sur la clause de non exécution, qui prévoit la possibilité de sanctions commerciales vis-à-vis d'un gouvernement ne respectant pas les droits de l'homme. L'UE souhaite voir cette clause apparaître explicitement dans l'APE, alors que l'Afrique de l'Ouest estime que les questions politiques sont régies par l'accord de Cotonou.

Malgré ces divergences, les négociateurs ont réitéré leur engagement à parvenir « *à un accord mutuellement profitable pour chacune des parties à fin octobre 2009* ».

La FAO prévoit une récolte satisfaisante, mais les prix restent hauts dans les pays en développement

Dans son dernier rapport « [Perspectives de récoltes et situation alimentaire](#) », paru le jeudi 16 juillet, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que la production céréalière mondiale en 2009 devrait diminuer de 3,4% par rapport à celle de 2008. Malgré cette baisse, la récolte 2009 est jugée bonne, car, avec une production céréalière estimée à 2 milliards 208 millions de tonnes, elle est la seconde meilleure récolte enregistrée par l'organisation après la production record de l'année dernière. La FAO estime que la demande de céréale devrait augmenter de façon marginale en 2009, avec un taux de progression de moins de 1%, plaçant le niveau de la consommation mondiale autour de 2 milliards 217 millions de tonnes de céréales. Malgré une baisse de 1,3%, le niveau des stocks mondiaux est jugé satisfaisant. La FAO indique néanmoins que la situation de la production reste incertaine dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique orientale et d'Asie, compte-tenu de saisons des pluies difficiles, et juge critique la situation alimentaire de 30 pays.

Parallèlement aux perspectives de récoltes, la FAO souligne dans son rapport que le niveau des prix alimentaires dans les pays en développement reste très élevé. Alors qu'on assiste à une baisse importante des prix sur les marchés mondiaux, l'organisation constate qu'« *en Afrique subsaharienne, 80 à 90% des prix céréaliers inspectés par la FAO dans 27 pays restent 25% plus élevés que ceux pratiqués avant la flambée des prix alimentaires d'il y a deux ans* ». Ce constat se confirme, dans une moindre mesure, en Asie, en Amérique Latine et aux Caraïbes. Face à cette situation, la FAO estime que la situation de nombreux urbains et ruraux est préoccupante, compte-tenu de la part de leurs revenus consacrée à l'alimentation.

Louis Michel laisse sa place de commissaire au Développement de l'Union européenne

Karel de Gucht, ancien ministre des affaires étrangères belge, a assisté mercredi 22 juillet à sa première réunion de la Commission européenne. Il succède à Louis Michel au poste de commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, ce dernier ayant été élu au parlement européen. Dans un discours devant les ambassadeurs des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), Louis Michel, en évoquant le bilan de ces cinq années de mandat, a déclaré que « *les progrès sont incontestables, mais il nous manque 20 milliards d'euros pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en matière d'aide pour 2010* ». Karel de Gucht a, quant à lui, déjà annoncé qu'il souhaite occuper une « *fonction économique* » dans la prochaine commission qui sera formée en fin d'année.

Sources : Cédéao, Le Quotidien (Dakar), FAO, AFP, Reuters, Le Monde, Pana.